

### **Réunion du 09 avril 2021**

→ Remblaiement du lac

Suite à la diffusion sur France 2 d'un reportage sur les Terres du Grand Paris (Complément d'enquête), la commission s'est réunie pour débattre des risques et des éventuelles actions à mener afin de protéger au mieux les intérêts de notre commune et de notre nappe phréatique.

Il en a résulté les actions suivantes à mener au plus vite :

- 1- Rencontrer les responsables de la carrières Stref pour les avertir de nos inquiétudes.
- 2- Rassembler un maximum d'élus qui nous soutiennent dans une demande auprès du Préfet, de façon à obtenir le plus de garanties possibles en plus de celles prévues dans l'arrêté préfectoral.
- 3- Voir si un accompagnement par la Métropole serait possible.
- 4- Programmer une réunion de commission avec notre carrier.